

Paris, le 23 novembre 2021

N°

Communiqué de presse

34 lauréats de l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour de nouvelles écoles de production dans les territoires

Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, chargée de l'industrie, Dominique Hiesse, président de la Fédération nationale des Ecoles de production, les représentants de la Banque des territoires, de France Industrie et des entreprises mécènes (dont la Fondation TotalEnergies) se sont rendus ce jour à l'Ecole de Production O'TECH de Compiègne (60), pour **présenter la liste des 34 lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt** lancé en mai dernier visant à doubler le nombre d'Ecoles de production d'ici à la fin 2023. Cette action s'inscrit dans le cadre du programme Territoires d'industrie.

Les écoles de production sont des écoles techniques privées, reconnues par l'Etat, qui offrent une « troisième voie » de formation, entre les lycées professionnels et les CFA, à tous les jeunes, dès 15 ans, qui veulent apprendre autrement leur métier, et pour lesquels le système éducatif classique se révèle inadapté. Les jeunes travaillent sur des commandes réelles passées par les entreprises locales. Les formations proposées dans les écoles de production sont diplômantes (CAP, BAC pro) avec un **taux de réussite moyen de 93%** et la sortie de l'école est toujours positive : soit vers l'emploi, généralement dans les entreprises clientes de l'école (**5 à 6 promesses d'embauches en moyenne**), soit en poursuite d'étude, en apprentissage principalement. Il existe aujourd'hui 42 écoles de production, principalement dans le secteur industriel (usinage, chaudronnerie, métallerie, électricité industrielle, textile..).

L'appel à manifestation d'intérêt « Ecoles de production » offrira à **20 nouveaux lauréats le financement d'un accompagnement en ingénierie « sur mesure »** financé par la banque des territoires. Ces études permettront aux porteurs de projet d'établir le modèle économique, la structuration juridique de l'école et de définir le contenu pédagogique de la formation pour une ouverture en 2022 ou 2023.

Dans le cadre du Plan France Relance de l'Etat, le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires (Territoires d'industrie), auquel s'ajoute l'action de la Banque des territoires, ont **soutenu en investissement 14 écoles de production sur l'ensemble du territoire.**

En complément, la ministre a annoncé **qu'une douzaine de projets supplémentaires pourront être soutenus en investissement** jusqu'à 800 000 € avant la fin du 1er semestre 2022.

La carte en annexe détaille les 34 projets lauréats et les 13 nouveaux départements non couverts aujourd'hui qui accueilleront une école de production.

Ces nouvelles écoles permettront de préserver et développer les savoir-faire dans des filières variées (métallurgie, textile, joaillerie, bois,..) dans nos territoires.

Ce soutien aux lauréats prolonge l'action menée depuis 2018 par la Banque des Territoires et le programme Territoires d'industrie, ainsi que par les conseils régionaux et les Intercommunalités.

Agnès Pannier-Runacher a déclaré « la politique de relocalisation que nous impulsions sous l'autorité du président de la République nécessite de préparer les talents de demain. Ces écoles de production sont un formidable modèle. Avec Elisabeth Borne et Jacqueline Gourault, nous décidons de passer à la vitesse supérieure. Merci aux jeunes, aux maîtres professionnels, aux entreprises, aux élus régionaux et intercommunaux pour leur mobilisation à nos côtés ».

Contacts presse

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher : 01 53 18 44 38 - presse@industrie.gouv.fr

Banque des Territoires – Groupe CDC : 06 38 53 97 67 - marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr

France Industrie - sbaty@franceindustrie.org

Fédération des Ecoles nationales de production - pcarret@ecoles-de-production.com

34 PROJETS SOUTENUS PAR L'AMI ECOLES DE PRODUCTION POUR ACCELERER LE DEPLOIEMENT DES ECOLES SUR TOUT LE TERRITOIRE

